



Garde alternée un des parents veut partir vivre ailleurs

Par **honorine**, le **11/06/2008** à **17:19**

mon ex conjoint et moi avons la garde alternée de notre fille de 10ans ,nous habitons à 10 minutes l' un de l'autre . Je vais vendre ma maison pour m'installer en Guadeloupe je veux partir avec ma fille , son père s'y oppose il veut d'abord que je m'installe un an là bas avant de prendre ma fille avec moi .Précisons que je vends ma maison pour m'installer en Guadeloupe j'aurais donc un capital pour vivre très bien pendant 2,5 ans sans travailler.rnPar ailleurs mon ex conjoint et moi voulions nous installer en afrique c'était notre projet depuis des années. Maintenant étant seule je préfère m'installer en Guadeloupe , j'ai beaucoup d'amies là bas et je reste en France.rnJe suis à la recherche d' un travail en Guadeloupe j'ai déjà eu un entretien qui n'a pas abouti.rnQue puis -je faire ?

Par **sanchez**, le **13/06/2008** à **14:23**

pour etre dans vos droit et ne pas avoir de surprise faite une requete aupres du juge des affaire familiale au tribunal d'instance car si vous partez comme ca sans rien dire a la justice et que c'est lui qui saisie le juge sa risque de se retourner contre vous